



Vous démontrez que vous êtes un partenaire en gestion des risques qui comprend les besoins particuliers de vos clients et qui s'engage à les protéger à long terme.

APPRENEZ À DISTINGUER L'OFFRE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE POUR MIEUX AIDER VOS CLIENTS ET PROTÉGER VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Par: Kristie Gallo | CAIB, RIBO

À titre de courtiers en assurance, nous devons absolument rester à l'affût des divers produits d'assurance disponibles sur le marché. En ce qui concerne l'assurance de protection juridique (APJ), il est indispensable de bien comprendre les différences entre les polices. Pourquoi? Car c'est ce qui nous permet non seulement de bien servir nos clients, mais aussi de limiter les risques liés à notre responsabilité civile professionnelle (erreurs et omissions). Dans ce billet de blogue, nous explorons pourquoi il est si important de distinguer les différentes polices d'APJ et comment cette compréhension protège vos clients et leurs activités.

Votre travail de courtier consiste à proposer des solutions adaptées aux besoins particuliers de vos clients. Or, c'est en vous familiarisant avec toutes les nuances des différentes solutions d'APJ que vous serez en mesure de bien évaluer laquelle répond le mieux à leurs exigences. Cette approche axée sur le client prouve que vous avez à cœur d'offrir une protection complète, et atténue les risques liés aux erreurs et aux omissions.

Les plafonds de garantie, les franchises, les exclusions et le processus de réclamation varient grandement entre différents produits d'APJ. En comprenant ces différences, vous serez en mesure de cibler les lacunes de couverture et de vous assurer que vos clients sont bien à l'abri sur le plan juridique. Grâce à votre explication claire des conditions, des modalités et des exclusions des polices d'assurance, vos clients prendront des décisions éclairées, réduisant ainsi le risque de malentendu et les réclamations engageant votre responsabilité civile professionnelle

Voici les avantages de recommander l'APJ d'ARAG :

Protection accrue des clients

Lorsque vous recommandez l'APJ d'ARAG, vous conférez à vos clients une protection supplémentaire contre les litiges imprévus. Cette proactivité démontre que vous vous souciez de leur bien-être et renforce votre statut de conseiller de confiance.

Sécurité financière

Un litige, ça peut coûter cher et vos clients

risquent de ne pas avoir les moyens d'assumer les frais d'une action en justice. Grâce à l'APJ d'ARAG, vos clients ont accès à des avocats qui défendent leurs droits et intérêts, sans avoir à mettre leur santé financière en péril.

Atténuation des risques

La promotion active de l'APJ atténue vos propres risques en matière de responsabilité civile professionnelle. Pourquoi? L'APJ couvre les risques juridiques généralement exclus d'un portefeuille d'assurance des entreprises, comme le recouvrement de créances, les litiges contractuels, la défense juridique liée à un véhicule et la protection fiscale. Et en encourageant vos clients à souscrire une protection juridique appropriée, vous réduisez le risque de réclamations pour mauvais conseils ou couverture insuffisante.

Avantage concurrentiel

En recommandant l'APJ d'ARAG, vous vous démarquez des autres courtiers en assurance. Vous démontrez que vous êtes un partenaire en gestion des risques qui comprend les besoins particuliers de vos clients et qui s'engage à les protéger à long terme. Vos clients ont ainsi l'esprit tranquille, car ils savent qu'ils reçoivent des conseils judicieux et la meilleure protection possible.

Pour terminer, en tant que courtiers en assurance, nous devons absolument comprendre en détail les différences entre les polices d'APJ. C'est en étant conscients des subtilités que nous pouvons bien servir nos clients et réduire les risques liés à notre responsabilité civile professionnelle. C'est en connaissant les nuances entre les plafonds de garantie, les franchises, les exclusions et les processus de réclamation que nous pouvons détecter les lacunes et offrir une protection juridique complète à nos clients.

Recommander l'APJ d'ARAG nous donne également une longueur d'avance sur le marché. Cela prouve que nous comprenons les besoins diversifiés de nos clients et que leur protection à long terme nous tient à cœur. Nos clients ont ainsi l'esprit tranquille, car ils savent qu'ils reçoivent des conseils judicieux et la meilleure protection possible.



Pour pouvoir proposer des solutions sur mesure, réduire les risques et offrir un service exceptionnel à nos clients, nous devons garder nos connaissances à jour en matière d'APJ. Alors, continuons à nous informer sur l'APJ et ses nuances afin de répondre au mieux aux besoins en assurance de nos clients et demeurer leur précieux partenaire.



À PROPOS DE L'AUTEUR

Kristie s'est jointe à DAS Canada, aujourd'hui ARAG Solutions juridiques, en février 2017 et fait partie de l'équipe de vente de la région de l'Est. Elle apporte 22 ans d'expérience dans l'industrie des assurances multirisques et a reçu les désignations OTL et CAIB. Kristie est titulaire d'un baccalauréat de l'Université Wilfrid Laurier.